

OVIDE ET LE LIVRE II DES „TRISTES”

INTRODUCTION

Dans le livre II des Tristes, Ovide, en proie au désespoir de l'exil, se livre à une véritable apologie de lui-même. Cependant, désireux de mettre toutes les chances de son côté, il prend soin de ne pas irriter Auguste, de qui son sort dépend, et nous verrons qu'il use envers lui d'une certaine complaisance, qui peut même aller jusqu'à l'hypocrisie.

En effet l'intérêt de ce livre réside dans le fait que l'auteur oscille sans cesse entre deux thèses paradoxales: son innocence et sa culpabilité, l'erreur et la grandeur de l'empereur Auguste, le désir d'être puni et celui de se voir grâcié. Se refusant à exposer clairement son opinion, Ovide, employant de nombreux détours, crée donc une dialectique avec lui-même dans laquelle le lecteur peut découvrir tout le talent rhétorique du poète.

On peut distinguer deux étapes successives: dans la première, Ovide fait tour à tour la présentation du destinataire, c'est-à-dire lui-même, et du destinataire de l'épître, Auguste. Ici le but de son entreprise, l'obtention du pardon, est encore timidement exprimé et n'apparaît que par déduction, derrière une résignation feinte. Mais par la suite (et c'est ce qui constituera la deuxième étape de l'épître (l'artiste s'enhardit au fil de la plume et entreprend lui-même une véritable révision de son procès).

I- PRESENTATION DES PERSONNAGES

1. PRESENTATION D'OVIDE

Le livre II débute sur une présentation de l'auteur lui-même, présentation durant laquelle il passe par des étapes fort différentes les unes des autres, ce qui peut illustrer le tourment de son âme: en effet il se plaint, se critique et se loue tour à tour.

Les Plaintes:

Que l'auteur commence d'entrée par se plaindre est évocateur de son désespoir sans borne: le malheur présent constitue donc ce qu'il a de plus urgent à exprimer. L'état de son âme est en vérité au plus bas et il l'évoque par des expressions telles que "*solus ad aggressus*", "*missus septemplex Histri*", des interjections comme "*heu*" et "*me miserum*"; il

évoque aussi le danger qui le menace, dû à la distance de son exil, qu'il dit suprême: le froid, l'eau gelée, et surtout la proximité de peuples inconnus et barbares, dont l'énumération augmente, par un effet de style, la menace en créant un effet de multitude: "*Ciziges et Colchi Metereaque turba Getaeque*". D'autre part, les noms exotiques de ces peuples lointains peuvent exprimer l'étrangeté de leurs coutumes considérées comme barbares aux yeux des Romains.

Ovide se présente donc comme une victime, et son sort est évoqué de la même manière que celui des héros tragiques, dans le fait qu'il n'a pas mérité ses maux, et qu'il est en proie au "*Fatum*" des Latins, divinité puissante qui peut faire le malheur comme le bonheur des hommes et contre laquelle on ne peut rien.

L'Autocritique:

Mais le comportement d'Ovide est curieusement mitigé: en effet, si d'une part il se présente comme victime injustifiée du Destin, d'autre part il avoue mériter son sort. En effet il fait son autocritique et ce de manière parfois fort sévère. Il semble juger son crime impardonnable: "*spes mihi, rescipio cum mea facta, cadit*".

Par la suite, il se rabaisse lui-même, mais l'on remarque que sa modestie n'est que feinte dans la complaisance exagérée dont il use envers l'empereur Auguste: il clame la modestie de son oeuvre, dont le sujet se cantonne à l'amour, expliquant que la rédaction des grands exploits d'Auguste exigeait un grand génie qu'il n'a pas. Si donc il avait abandonné le frivole sujet amoureux pour un thème plus noble, il aurait à coup sûr terni la gloire d'Auguste, amoindri ses vertus par un sacrilège, du fait de son incompetence.

On remarque donc ici que l'auto-humiliation d'Ovide est proportionnelle à la flatterie qu'il veut faire à Auguste. S'il se rabaisse, c'est pour mieux encenser l'empereur. Tout cela n'est que modestie feinte.

Suite à son autocritique, Ovide ira plus loin: il va jusqu'à déprécier son art, le comparant aux récits historiques. Contrairement à ceux-ci, il ne s'agit là que de passions imaginaires ("*falso amore*"), d'oeuvres légères ("*leve opus*") dues à la jeunesse de leur auteur ("*iuvenalia carmina*"); auparavant, Ovide avait déjà employé le terme de "*iocos*" pour ses écrits. Il veut ici diminuer l'importance qu'ont pris ces derniers, en les réduisant au rang de simples jeux, badinages, enfantillages ("*iuvenalia*"), rendant la proportion avec son procès totalement absurde. En effet, comment peut-on prononcer un châtement aussi terrible pour une bêtise d'enfant?

D'autre part, en insistant sur le côté superficiel de ses écrits ("*falso*", "*leve*"), Ovide veut prouver qu'il n'y a pas lieu d'accuser son oeuvre d'immoralité, puisque ce n'est là qu'imagination et non réalité;

il ne s'agit non point pour l'écriture de décrire ses propres moeurs, mais d'être sujet à une inspiration purement spirituelle.

Ainsi, si Ovide déprécie son art, c'est encore pour se disculper de façon détournée et pour provoquer chez Auguste le regret du châtement qui, punissant une faute présentée comme un jeu d'enfant, paraît absurde.

Malgré tous ces détours, Ovide sait qu'il n'a rien à perdre et pour s'attirer les complaisances d'Auguste, il use de tous les moyens, y compris le plus direct: se mettre en valeur lui-même. Ainsi, paradoxalement, il fait simultanément son autocritique et son éloge; et c'est dans cette dernière, bien sûr, qu'il sera le moins hypocrite.

L'Eloge:

Ovide se repent donc de sa faute; cependant il met aussi l'accent sur le fait que cette faute est la seule qu'il ait jamais commise, et il enchaîne ainsi habilement sur le portrait élogieux qu'on pouvait faire de lui avant sa chute.

Il insiste en effet sur le fait qu'il suscitait l'estime et qu'on ne pouvait lui faire aucun reproche. De ce fait, de hautes fonctions, publiques ou privées, lui étaient confiées: dans la vie publique, il était membre des *Tresviri Capitaes*, chargés de la surveillance des prisons et de l'exécution des sentences; dans la vie privée, il faisait partie des *centumviri*, qui s'occupaient des affaires privées. Et telle était sa grandeur que sa sentence était reconnue même de la partie vaincue "*de mea fassa est pars quoque victa fides*".

Il poursuit par l'éloge de sa maison, lieu important puisque c'est le lieu de la famille et des ancêtres. Or la notion de famille et de sang est très importante car les Ancêtres doivent toujours être respectés et honorés, et leurs descendants sont chargés de mettre en valeur cette noblesse de la famille. Or cette maison, qui apparaît "*sans tâche*" ("*sine labe*"), donc pure de tout crime, est vantée par l'éclat de son ancienneté ("*clara aevo*"), et on retrouve ici l'importance des ancêtres qui sont d'autant plus vénérables qu'ils sont éloignés de l'époque actuelle. Cette ancienneté confère donc à la maison d'Ovide une noblesse.

De la maison, donc, dépend la réputation de chacun. Or, cette maison s'écroule, en même temps que la réputation d'Ovide: on voit ici la métaphore de la réputation et de la maison, mais on peut aussi voir dans cette dernière l'image du sort d'Ovide: la maison abrite en effet les *Lares Familiares*, dieux protecteurs de la famille, et si la maison s'écroule ("*perit domus*") les *Lares* ne sont plus présents auprès de leurs protégés. Cette métaphore du sort et de la maison apparaît dans le vocabulaire employé dans la phrase suivante: "*cum coepit quassata domus subsidere, partes in proclinas omne recumbit onus; cunctaque fortuna rimam faciente dehiscunt, ipsa suo quaedam pondere*

tracta ruunt.” Ici, le mot de “*fortuna*” est en effet employé pour désigner l’édifice.

Par ailleurs, Ovide se qualifie lui-même de “*chevalier*” (“*eques*”), terme honorifique qu’il a mérité de par son appartenance à la *Transuetio Equitum*. Ce rang de chevalier est d’autant plus mérité qu’il avait l’honneur des chevaliers: restant discret dans la société, sans être trop riche ni trop pauvre, ne se faisant jamais remarquer d’une façon ou d’une autre: “*neque divitiis nec paupertate notanda*”.

S’enhardissant, Ovide se présente même comme un génie, qui éclaire sa maison, la garantissant de l’obscurité (“*ingenio certe non latet illa meo*”). Il apparaît donc comme un homme d’honneur, tout l’inverse d’un hors-la-loi qu’on punit, et finalement son unique faute est réduite à néant, puisqu’elle consiste tout simplement à avoir ouvert les yeux à l’art, à la vérité, dit-il. “*Cur aliquid vidi?*” se plaint-il, détournant la responsabilité sur ses yeux, et se comparant avec Actéon, qui sans le vouloir, surprit Diane au bain, et fut dévoré par ses propres chiens, comme Ovide qui après avoir lui aussi ouvert les yeux fut puni par ses propres oeuvres.

Si Ovide considère encore le fait d’avoir vu comme une faute, il minimise à tel point cette faute qu’il enjoint le lecteur à le considérer comme non-coupable; mais, gardant son statut d’humilité hypocrite devant Auguste, il n’ose se disculper tout-à-fait: ainsi cette disculpation est sous-entendue.

2. PRESENTATION D’AUGUSTE

Le livre II nous présente également le personnage d’Auguste: cependant ce portrait n’a rien d’objectif puisqu’Ovide, on le voit, flatte l’empereur parce qu’il est conscient que son sort dépend de lui.

a) Eloge:

Il débute donc par un éloge impersonnel, c’est-à-dire qu’il parle en général des bienfaits d’Auguste: sa clémence à l’égard des peuples vaincus, ne se refusant pas à récompenser d’anciens ennemis si ceux-là le méritaient et qui lui vaut l’amour de tout son peuple; le poète met également en avant les qualités politiques d’Auguste, remarquables au point que tout le monde se range de son avis (“*debut est vultus turba secuta tuos*”) et qu’aucun point de son empire ne chancelle (“*pars nulla est quae labet imperii*”). Ainsi ses actes comme ses sentiments sont dignes de l’amour filial qu’on lui voue, puisqu’il est considéré ici comme le *Pater Patriae*, substantif surenchéri de l’adverbe “*paterne*”. Dans ce statut qu’Ovide lui donne apparaît une nouvelle marque de respect, puisque comme on l’a vu les ascendants étaient particulièrement respectables.

Toutes ces qualités confèrent à Auguste une gloire, représentée par les lauriers et la déesse Victoire: "*adsueta tuis semper Victoria castris ausonium duces solitis circumvolet alis, ponat et in nitida laureaserta coma*".

Ovide exagère la clémence d'Auguste en prétendant – alors que c'est tout-à-fait en contradiction avec sa thèse – que l'Empereur ne lui a pas infligé une lourde peine: en effet il n'a pas condamné Ovide à la mort, ne lui a pas soustrait son patrimoine, n'a pas fait appel à un tribunal spécial ni à un décret du sénat, mais a jugé lui-même, le condamnant non à l'exil proprement dit, mais à la relégation: "*relegatus, non exul*". C'est ce qui lui vaut l'injonction "*mitissime princeps*". Mais on voit bien qu'il ne s'agit que d'une clémence de forme, car le résultat est le même. Quant à la mort, Ovide avoue à plusieurs reprises, dans Les Tristes, la préférer à l'exil. Il n'y a là que complaisance et flatterie.

Par la suite, Ovide enchaîne sur un éloge plus personnalisé, en mettant en valeur l'importance de l'Empereur dans sa vie. Il insiste sur le fait qu'Auguste était présent dans les oeuvres incriminées et qu'il y apparaissait à son avantage, flamboyant de tous ses mérites: "*cum meritis impleveris omnia, Caesar*". Et il exagère son sentiment de respect en prétendant que sa peine la plus lourde est celle d'avoir déplu à l'Empereur. Or, si c'était le cas, il en aurait parlé auparavant, alors qu'il se plaignait d'être entraîné dans un pays lointain et sauvage. Il déclare se haïr lui-même après avoir perdu l'amitié d'Auguste, et n'avoir plus d'ami véritable: "*esse sed irato quis te mihi posset amicus?*" on en arrive à de la véritable vénération, plus, de l'idolâtrie, comme s'il voyait tout à travers l'Empereur. or, le lecteur sait bien que tout ça n'est qu'un théâtre, car Les Tristes contiennent des lettres à des amis restés fidèles au poète, et dont l'attachement était certainement plus profond que celui qui le liait à l'empereur.

L'éloge enflammé d'Ovide s'étend aussi bientôt à celui de sa femme Livie, et ces deux éloges se confortent l'un l'autre puisque le poète conclue des multiples qualités de Livie que nul autre époux qu'Auguste n'était digne d'elle, et qu'aucune autre femme qu'elle ne méritait l'empereur: "*Livia (...) quae, nisi te, nullo coniuge digna fuit, quae si non esset, (...) nullaque, cui posses esse maritus, erat.*"

Et, comme nous avons vu que la notion de famille a son importance, toute la lignée d'Auguste est ici honorée: le père adoptif d'Auguste, César, les petits-fils, Germanicus et Drusus, et le fils adoptif, Tibère, pour qui des souhaits de bonheur sont formulés.

b) Comparaison d'Auguste et de Jupiter

Par la suite, Auguste se fait tout-à-fait encenser par Ovide, qui le compare au Dieu Jupiter: en effet tout comme ce dernier est capable

des plus grands maux, qui se manifestent par ses coups de tonnerre, il est aussi capable des plus grands biens manifestés cette fois par sa pureté divine. A l'égal du dieu, Auguste est le maître des sorts, capable du plus grand bien comme du plus grand mal, et Ovide se comporte à son égard comme à l'égard des dieux, lui adressant une supplication pour lui implorer sa pitié: "*parce, precor, fulmenque tuum, fera tela, reconde*", écrit-il, rendant la cause du jugement d'Auguste similaire à l'élément maléfique du dieu des dieux. Et, tout comme les vers d'Ovide ont peu d'importance aux regards d'un dieu, ils ne devraient pas susciter un grand émoi chez l'Empereur, qui lui aussi doit gérer l'univers: "*luminibus tuis, totus quibus utitur orbis*". Ainsi l'expression "*imparibus carmina facta modis*" s'oppose à "*imperii princeps*" ("*imparibus modis*" marquant le peu de valeur des vers) et la "*numen*" d'Auguste s'oppose aux "*lusibus ineptis*"; on en conclue donc que si Auguste a été touché par la poésie ovidienne, c'est qu'il a failli à sa grandeur et que pour s'en montrer à nouveau garant, il doit se montrer insensible aux écrits du poète et donc retirer sa condamnation.

c) Comparaison entre Auguste, Jupiter et la Poésie

Enfin – et c'est là que le talent du poète atteint toute sa grandeur – il joint à cette comparaison de l'Empereur et du dieu celle de la Poésie, elle aussi d'origine divine, et elle aussi capable du bien comme du mal. Cependant il place Auguste au-delà de la poésie, et l'Empereur apparaît ainsi comme une divinité supérieure.

Ovide insiste alors sur le fait que toute divinité se laisse parfois fléchir: "*sed solet interdum fieri placabile numen*".

La conclusion en est qu'Auguste devrait se laisser fléchir et Ovide corrobore cette thèse en mettant l'accent sur le fait que l'Empereur a fait une erreur: en effet ce dernier n'a pas, d'après le poète, eu le temps de lire les poèmes; mais on remarque que sa disculpation n'est pas toujours logique, puisque plus loin il se contredit en disant qu'Auguste n'a pas lu les bons poèmes: cela signifie donc qu'il a eu le temps d'en lire certains. On remarque qu'Ovide veut dénoncer l'erreur de l'Empereur, mais que ce faisant il n'est pas très à l'aise et donc malhabile.

Dans cette première partie, tantôt le poète se disculpe et accuse l'Empereur pour le châtement qui lui a été infligé, tantôt il s'autocritique et félicite Auguste pour une peine qui lui paraît douce. Son discours est donc illogique et son indécision quant à sa demande y transparait. Il n'ose demander clairement la rémission du châtement, et se contente donc de tergiverser, exprimant toutefois une demande tempérée: un exil certes, mais plus doux et plus proche; encensant la "*Gens Romana*", dont Auguste est le père et le maître, il proteste que

c'est un sacrilège de laisser vivre un de ses patriotes au milieu des barbares, et c'est au père de la Gens Romana de le sauver.

II - REVISION DE SON PROCES

La seconde moitié du livre ressemble peu à la première: cessant de tergiverser, Ovide est à présent décidé à défendre sa cause. Employant cette fois des arguments tangibles, il révisé son procès, à la défense.

1. CE QUI EST BON EST AUSSI MAUVAIS

Tout ce qui est utile est néfaste.

Le poète va donc commencer par discuter le côté dangereux ou non de ses oeuvres. Son premier argument, soutenu par maints exemples, sera "*nil prodest quod non laedere possit idem*". Par ce biais, il clame l'utilité de la poésie, et plus confiant, il met en valeur son oeuvre. En effet il compare l'Art Poétique à tout ce qui est indispensable à l'homme, à tout ce qui constitue l'univers d'un romain: la médecine, les plantes, l'épée, l'éloquence, le feu. Or, tous ces éléments ou arts peuvent se montrer capables du bon comme du mauvais: la médecine peut prolonger la vie comme elle peut tuer; les plantes peuvent être bienfaisantes ou malfaisantes; l'épée peut appartenir à un brigand et servir à un guet-apens, comme elle peut être l'attout d'un voyageur prudent; l'éloquence peut servir les causes justes comme les injustes; le feu est à la fois utile et dangereux. Ainsi tout ouvrage peut aussi être néfaste: Ovide le conçoit, mais assure avoir prévenu ses lecteurs de cet éventuel danger.

Tout loisir peut être néfaste:

Et si lire de la poésie peut risquer de corrompre, de même toute sorte de loisir peut corrompre, et Ovide cite les combats de gladiateurs, comme les jeux du cirque, présentent un danger du fait de la liberté de moeurs qui y règne. Le poète va plus loin en accusant le lieu fréquenté par les plus vertueux: le temple. En effet même le lieu le plus saint ("*augustior*") est à éviter dans le sens où il rappelle à l'esprit du visiteur les nombreuses idylles illégitimes de Jupiter, et les crimes des autres dieux: le viol d'Héphaïstos, la liaison adultère de Mars et de Vénus, les tourments qu'Héra infligea à ses rivales...

Ainsi le danger de corruption rencontré dans la poésie n'est pas plus grand que celui rencontré quotidiennement dans tous les endroits de loisir et même de piété.

2. - DIFFERENCE ENTRE L'ART ET LA VIE

Après avoir défendu la poésie en général, Ovide va défendre sa position en particulier, et pour cela son argument principal sera la différence entre l'art et la vie.

Il insiste alors sur le fait que tout se qui se trouve dans ses livres est imaginaire: il s'agit ici seulement d'art, et non de témoignages; il s'agit de "dire" et non pas de "faire". Ses écrits ne sont donc pas le reflet de son âme; "*quodque parum novit, nemo docere potest*", dit Ovide en sous-entendant qu'il ne connaît rien à la débauche, et il oppose "*delicias et mollia carmina*" à la proposition "*strinxerit (...) nomen fabula nulla meum.*" Il pose la différence des moeurs et des chants ("*mores/ carmine*") et explique que sa Muse est fort différente de sa vie: "*vita verecunda est Musa iocosa mea*". Les oeuvres ne sont que "*mendax*" et "*ficta*", et le livre n'est pas le reflet de l'âme ("*nec liber indicium est animi*").

Il reporte ainsi toute sa culpabilité sur sa Muse: "*At cur in nostra nimia est lascivia Musa, curue meus cuiquam suadet amare liber?*"

Suite à cette distinction entre Poésie et Vie, Ovide affine sa comparaison par la différenciation du plaisir de l'oreille et du plaisir des sens; et, par suite, il fait la différence entre l'artiste, qui sous l'emprise de sa Muse, se permet des libertés, et l'homme, qui se doit de rester bon citoyen romain; et il n'est pas le seul exemple de cette dichotomie: il évoque à ce sujet Accius, qui malgré ses écrits n'était pas un être sanguinaire, et Térence, qui n'était pas non plus un festoyeur.

3. UNE PUNITION INJUSTE

Tout porte à dire que la punition dont le poète est victime est injuste, tout d'abord parce que les livres, causes de l'accusation, ne sont pas coupables: ces derniers préviennent le lecteur de leur éventuelle nocivité, et s'adressent aux courtisanes. Il ne font donc en aucun cas l'éducation des brus romaines et ne contiennent rien de contraire aux lois: "*non tamen idcirco legum contraria iussis sunt ea Romanas erudiuntque nurus*"; de ce fait, ils n'ont donné lieu à aucun retentissement mauvais.

Enfin, Ovide met l'accent sur le fait que la punition qu'il subit est illogique: citant toutes les oeuvres les plus fameuses de l'art gréco-latin, tant dans le genre tragique que dans l'ensemble de la littérature romaine ou dans la peinture, il remarque que l'amour reste l'éternel sujet. Or, toutes les oeuvres qu'il cite sont notoirement considérées comme des oeuvres d'art et mises librement à la disposition du public. Tibulle et Propertius couronnent la multitude d'exemples qui viennent

illustrer le nouvel argument: en effet ces deux poètes ont enseigné l'art de tromper, et ont récolté un franc succès alors même qu'Auguste était déjà sur le trône. Ovide dit avoir retenu l'héritage de ces poètes de premier rang, qui étaient à la mode: il ne se sent donc pas coupable, et ne comprend pas pourquoi lui seul est puni pour ce que d'autres ont fait librement: "*composito poenas solus amore dedi*". On remarque bien dans toute l'amertume de cette phrase le sentiment d'injustice qu'il ressent.

Et ce châtement est d'autant plus illogique qu'il survient de longues années après l'écriture de ces oeuvres, qui ont donc été laissées à la disposition du public auparavant, et cela redouble le sentiment d'injustice: "*supplicium patitur non nova culpa novum*".

Car en fin de compte, Ovide est puni pour ce qui plaît et ce qui est à la mode. En effet le théâtre florissant de l'époque proposait beaucoup de pièces ayant pour sujet l'amour, et il se trouve que ce sont ces pièces immorales qui s'avèrent avoir le plus de succès. Pourtant, elles sont à coup sûr bien plus immorales que de simples vers galants: on ne s'y contente pas de paroles, mais on offre aussi le spectacle de l'amour au public; ainsi ce ne sont pas seulement les oreilles qui fautent, mais aussi les yeux. Et même, c'est ce côté immoral qui plaît puisque quand l'amant trompe le mari, on lui décerne de grands bravos et la palme: "*cumque fefellit amans aliqua novitate maritum, plauditur et magno palma favore datur*". C'est justement cette qualité de spectacle qui a de la valeur et qui enrichit le poète: "*quoque minus prodest, scena est lucrosa poetae, tantaque non parvo crimina praetor emit*".

Or, Auguste lui-même paie et assiste à ces spectacles: de nouveau Ovide reprend sa position ambiguë envers l'Empereur. A la fois il l'accuse indirectement d'immoralité pour ces faits ("*scenica vidisti lentus adulteria*"), et à la fois il le loue de sa générosité: "*maiestas adeo comis ubique tua est!*"

Cependant le poète tente de comprendre le paradoxe, et envisage le fait que c'est la présentation sur scène qui disculpe les oeuvres: dans ce cas, il oppose à sa condamnation le fait que ses propres oeuvres ont elles aussi fait l'objet de spectacles; on voit ici l'illogisme de sa défense, puisqu'il disait auparavant que ces poèmes étaient moins coupables parce qu'ils ne suscitaient que le plaisir des oreilles; mais il essaie ici de comprendre les moeurs de son temps, et donc d'entrer dans une logique qui n'est pas la sienne.

A cette occasion Ovide évoque aussi les jeux de dés: ces derniers bénéficient d'un grand succès auprès du public; or, d'après la "*Mos Maiorum*", qui reste la meilleure référence morale des Romains, ces jeux étaient corrompus et interdits. Or Auguste lui-même y joue, et les

traités écrits sur l'art du jeu de dés, traités qui enseignent la manière d'assurer la plus de points ou d'éviter les chiens qui font perdre, circulent librement.

Après avoir argumenté, suscitant le bon sens de son juge, le poète va tenter d'attendrir Auguste: après avoir touché son esprit, il essaie de toucher son coeur, et provoque sa curiosité en promettant une oeuvre qui lui serait dédiée (il s'agit des *Fastes*), et une autre ayant pour sujet les rois et où il serait également sujet de l'Empereur: "*Auspicias quantum dederis mihi pectoris ipse quoque favore animi teque tuosque canam*". Visiblement, il veut faire regretter son geste à l'Empereur. En effet, il prétexte qu'il ne peut achever ces ouvrages, du fait de son châtement, sous-entendant que s'il est grâcié, Auguste pourra les lire. Mais là encore il disculpe Auguste, mettant la faute sur le destin "*sors mea*".

Enfin dans cette dernière partie, il clame son innocence, mettant l'accent sur le fait qu'il est le seul à avoir été puni. Pourtant, il n'a fait que suivre l'exemple des poètes et autres artistes parmi les plus réputés: "*non timui, fateor, ne, qua tot iere carinae, naufraga servatis omnibus una foret*". Il insiste sur l'unicité du châtement: "*repertus ego*"; et enfin sur le fait qu'il n'a fait de mal à personne: "*Nec meus ullius crimina versus habet. Candidus a salibus suffusus felle refugi: nulla venenato littera mixta ioco est*".

Enfin, il demande une peine proportionnelle à sa faute ("*par delicto sit mea poena suo*"); or, étant donné qu'il clame son innocence, cette peine, proportionnée à l'innocence, serait donc la grâce.

CONCLUSION

Le livre II des *Tristes* constitue donc une apologie: après avoir tergiversé pour s'attirer les bonnes grâces de son seul juge, Auguste, Ovide entreprend la révision de son procès, et se défend par maints arguments soutenus par des exemples: le lecteur ne peut que se ranger de son côté, par le sentiment de sympathie que suscite en lui ce brillant plaidoyer. La peine s'avère être illogique compte tenu des moeurs régnant alors à Rome et du succès des artistes de l'amour. De plus, ce châtement est survenu bien longtemps après la faute: on ne peut donc que conclure que c'est autre chose qu'Auguste reproche à Ovide, et que l'immoralité prétendue de ses oeuvres n'était qu'un prétexte: ainsi cette apologie, si bien tournée, où Ovide use de tous ses talents de rhéteur, n'aboutira pas et n'aura servi à rien, car le véritable litige outrepassa les oeuvres incriminées.